

En Italie, les mots de Macron sur Depardieu ravivent le débat sur la présomption d'innocence

Depuis trente ans, Rome se divise sur l'attitude à tenir quand des personnalités publiques sont impliquées dans des enquêtes judiciaires

Publié le 27 décembre 2023 à 06:00

[Francesco Maselli](#)

La prise de position d'Emmanuel Macron, qui a défendu dans l'émission C à vous [Gérard Depardieu](#), dénonçant une « chasse à l'homme » contre l'acteur, a rencontré un certain écho en Italie, toujours intéressée par les péripéties et les scandales de l'artiste français. S'il reste célèbre dans la Péninsule, son comportement supposé dans sa sphère privée, avec accusations d'agression sexuelle et déclarations déplacées, ont entaché sa popularité. Mais son affaire résonne bien avec le débat sur la justice et sur la présomption d'innocence en cours depuis trente ans en Italie. Il a débuté avec « Mains Propres », l'enquête de 1992 qui a détruit les partis politiques historiques italiens et leur système structurel de financement illégal, et ne s'est jamais vraiment refermé. Depuis trois décennies, l'affrontement entre classe politique et magistrature a dominé les années Berlusconi, inculpé vingt fois et condamné pour fraude fiscale en 2013.

Sur le thème de la présomption d'innocence, l'Italie est très polarisée. D'un côté, ceux qui croient que les seules accusations de crime sont suffisantes pour demander la démission d'un homme politique ou ses excuses publiques. De l'autre, ceux qui la défendent, même si elle est caricaturée en un droit à l'impunité. Le quotidien *La Repubblica* a manifestement apprécié les déclarations du Président de la République, en interprétant ainsi ses mots : « [En défendant Depardieu], Macron défend l'identité nationale au nom de la France de Montaigne, de Renan et de Mitterrand et non de celle de Robespierre et de Hollande. Heureusement, aucun grand artiste italien n'a été accusé d'abus sexuel ». Le quotidien *Il Foglio* dresse un éloge de la « leçon de Macron contre les tricoteuses qui ont déjà conduit Depardieu à la potence sans l'ombre d'une preuve ».

Garantisme. Au-delà des Alpes, le débat est tellement structurant que la langue en a été influencée. Chaque affaire judiciaire voit s'opposer le camp des « giustizialisti » (littéralement « les justicialistes ») contre les « garantisti ». L'idée du « garantisme » est enracinée dans la culture juridique italienne : elle désigne depuis les années 1970 la nécessité de « garantir » un procès équitable qui respecte la présomption d'innocence des accusés. Le terme « giustizialisti », lui, est un néologisme inventé dans les années 1990 pour stigmatiser les partisans de procès inflexibles, parfois sommaires, et en quelque sorte superflus, le tribunal de l'opinion publique étant suffisant pour condamner un homme ou une femme.

L'accusation « justicialiste » est particulièrement récurrente dans les scandales de violence sexuelle, comme celui qui impliquerait Gérard Depardieu. Publiée par *Le Figaro*, la tribune de 50 personnalités de la culture défendant l'acteur a aussi eu un certain retentissement dans les médias transalpins. C'est qu'une partie des Italiens avaient déjà apprécié l'attitude d'Emmanuel Macron lorsqu'il avait défendu deux de ses ministres en fonction, dans son premier quinquennat – Gérald Darmanin et Nicolas Hulot – touchés par des enquêtes d'agressions sexuelles, mais pas encore condamnés par la justice.